



CENTRALE  
CANINE

## **Commission Nationale Education et Activités Cynophiles**

**Président Jean Claude Métans**

**GSM 00 33 (0) 6 07 38 33 07**  
**E-mail : [jc.metans@gmail.com](mailto:jc.metans@gmail.com)**

COMMISSION  
NATIONALE  
EDUCATION  
ET ACTIVITÉS  
CYNOPHILES

### **LE PASS AGILITY**

## **Introduction**

Le PASS Agility vient valider le fait qu'un chien soit prêt à démarrer les concours et donne ainsi le feu vert pour la compétition.

### **PASS AGILITY = CONCOURS**

C'est un passage obligatoire :

- Pour tout nouveau chien avant son premier concours officiel, que le conducteur ait déjà conduit un autre chien ou non ;
- Pour tout nouveau chien conduit par un jeune conducteur (cf. document « les jeunes à partir de 2018) que le chien ait déjà réussi le Pass Agility avec un conducteur senior ou non.

L'équipe est évaluée sur deux parcours de grade 1 avec des critères certes modestes, mais bien spécifiques (acquisition des obstacles, enchaînement, ...) qui font qu'une équipe est prête pour un premier concours. Ce sera aussi un lieu d'échanges et des compléments d'information pourront être donnés à cette occasion.

Cette manifestation est à l'Agility ce qu'est le CAESC à l'Éducation Canine, c'est-à-dire une validation du travail effectué au sein des clubs, et en sus, le sésame pour les concours d'Agility.

Lors de son passage sur le terrain, chaque participant est amené à expliquer oralement pour quelle raison une pénalité lui a été comptée ou à répondre à une question simple sur le règlement d'agility. Ceci afin de remédier à la méconnaissance du règlement des équipes débutantes, malheureusement parfois constatée en concours. Il ne s'agit pas là de sanctionner les concurrents mais de valoriser leurs connaissances et de pallier à certaines lacunes si besoin. Il sera évidemment possible, voire recommandé, en début de journée du PASS Agility de revenir sur ces points de règlement et de répondre aux questions éventuelles.

Le moniteur de club est vivement encouragé à accompagner l'équipe ou les équipes candidates qu'il a formées.

Il est préférable que les équipes évoluent sur un terrain autre que celui de leur terrain habituel d'entraînement. Une évaluation différenciée, plus stricte est prévue à ce sujet.

### **Critères d'évaluation**

Il est nécessaire de préciser les critères retenus pour qu'une équipe soit reconnue prête pour un premier concours,

- Le chien sait négocier tous les obstacles d'un parcours d'agility 1. On ne recherchera pas l'excellence, c'est-à-dire des zones **toutes** correctement marquées, aucune barre tombée mais il est toutefois nécessaire qu'un travail de l'équipe soit clairement visible à ce niveau.
- Le maître sait effectuer au moins un changement de main, avec son chien sur le parcours.
- Un bon rappel du chien et son écoute du maître, une bonne entente de l'équipe seront suffisants pour une évolution correcte sur le parcours. Le chien doit montrer une certaine motivation et ne doit pas divaguer.

Il est évident que les parcours posés lors du PASS agility auront des tracés respectant la trajectoire des chiens et le règlement d'agility en vigueur. Il est demandé au jury de tenir compte des conditions atmosphériques, de la nature du terrain... en posant les parcours afin de ne pas pénaliser les équipes.

## Conditions d'accès

- a. L'âge minimum du chien est de 16 mois.
- b. Être en possession d'une licence pour l'année en cours.

**IMPORTANT** : en cas de refus à un PASS, l'équipe concernée devra attendre un délai d'un mois avant de se représenter à un PASS

## Jury

Dans tous les cas, le Jury est composé de trois membres, d'au moins deux clubs différents avec obligatoirement au moins une personne formée ou nommée par le GTA (\*). Les deux autres personnes peuvent être choisies parmi :

- Moniteur d'agility MAG 1 ou MAG2
- Intervenant stages MAG1, MAG2 ou perfectionnement
- Juge SCC, discipline agility
- CTT si bonnes connaissances en agility

Personnes formées ou nommées par le GTA (\*). :

- Tous les membres et conseillers techniques du GTA
- Juges volontaires
- Les personnes proposées par les territoriales (formées par le GTA ou les juges volontaires). Ces personnes doivent être licenciées, MAG1 et/ou compétiteur 2<sup>ème</sup> degré. (Avec licence en cours)

(\* Ces personnes seront indemnisées sur la base 0.50 € du Km. (aller-retour .

### ATTENTION :

- Les membres du jury ne peuvent pas être candidat pour le PASS ce jour-là.

## Organisation

- a. La participation au PASS Agility est fixée au maximum à 10 euros (afin d'accueillir au mieux les participants et de défrayer éventuellement le jury). Le jury devant être de préférence constitué de personnes de proximité.
- b. Le PASS peut recevoir au maximum 20 équipes.
- c. Un PASS Agility peut être organisé la veille d'un concours ou en parallèle d'un concours spécial grade 1 ou lors d'une journée spécialement prévue à cet effet.
- d. Le PASS Agility et le CAESC sont obligatoires pour toutes les équipes avant de participer aux concours, on pourra par conséquent organiser une journée regroupant les deux manifestations.
- e. On veillera que le terrain soit de taille suffisante (le règlement précise qu'il doit mesurer au moins 20 m x 40 m et que l'espace contenant ce terrain doit mesurer au moins 24 m x 40 m) pour poser des parcours respectant les distances règlementaires entre les obstacles, peu importe la marque ou le revêtement de ceux-ci du moment qu'ils soient aux normes données par le règlement en vigueur.
- f. Un PASS agility est composé de deux épreuves d'agility, toutes deux de niveau grade 1. Tous les obstacles doivent être utilisés dans les épreuves (sauf l'oxer). Les parcours doivent être conçus avec un minimum de 15 obstacles comme le précise le règlement. Il est préférable de poser 17 obstacles afin que tous les obstacles soient présents.
- g. L'organisateur effectue une demande d'organisation de Pass Agility à son C.T.T. via son espace CNEAC :
- h. L'organisateur (ou les membres du jury) téléchargent les documents suivants :



### Pass Agility — Fiche d'évaluation



### Petit règlement d'agility en images

- i. Le CTT est garant de la conformité du jury tel qu'il a été validé.
- j. Les résultats seront enregistrés sur le site <https://sportsanins.fr/> et permettront l'homologation des pass agility.
- k. Les diplômes sont en téléchargement sur l'espace personnel de la personne ayant obtenu le Pass.

**Rappel** : pour pouvoir s'inscrire à un concours d'agility, il faut à la fois avoir obtenu le CAESC et le PASS-agility, peu importe l'ordre. Attention, si vous avez préféré passer un CSAU à la place d'un CAESC, vous devez transmettre à [licence@sportsanins.fr](mailto:licence@sportsanins.fr) le scan ou la photo et de votre licence et de votre CSAU pour enregistrement.

## FICHE D'EVALUATION PASS AGILITY

Lieu :

Nom :

Chien :

Prénom :

Catégorie :

Club :

Territoriale :

**Note au jury : Pour chaque obstacle et pour chaque parcours mettre une croix dans « Acquis » ou « Non Acquis ». Deux « Non Acquis » sur une même ligne sont éliminatoires.**

OBSTACLE	Critères d'évaluation	Parcours 1		Parcours 2	
		Acquis	Non Acquis	Acquis	Non Acquis
Slalom	Le chien négocie correctement le slalom, sans aide ou le chien fait au maximum trois erreurs (refus ou faute) : <b>Acquis</b> Le chien a besoin d'être touché pour le guider, ou il fait 4 erreurs ou plus (refus ou faute) : <b>Non acquis</b>				
Passerelle	Le chien négocie l'obstacle correctement, les zones sont marquées : <b>Acquis</b>				
Palissade	Le chien refuse de monter, <b>ou</b> a besoin d'être aidé pour poursuivre ou il s'envole à la descente 3 fois de suite ( <b>sécurité</b> ), ou ne respecte aucune zone : <b>Non acquis</b>				
Balançoire					
Pneu	Le chien négocie l'obstacle normalement ou il effectue un ou deux refus avant de le franchir : <b>Acquis.</b>  Le chien refuse l'obstacle plus de deux fois : <b>Non Acquis</b>				
Mur					
Saut en Longueur					
Haies	Le chien fait tomber jusqu'à trois barres sur le parcours : <b>Acquis</b> Le chien fait tomber 4 barres ou plus : <b>Non acquis</b>				
Tunnel Rigide	Le chien franchit le tunnel avec 1 ou 2 refus : <b>Acquis</b>				
Tunnel Souple	Le chien fait 3 refus ou plus : <b>Non acquis</b>				
Enchaînement d'obstacles	La conduite est logique et cohérente, l'équipe fait des refus à 4 endroits différents ou moins : <b>Acquis</b> La conduite est incertaine, pas toujours cohérente, l'équipe fait des refus à plus de 4 endroits différents : <b>Non acquis</b>				
Contrôle	Contrôle et obéissance sans problème particulier, le chien ne divague pas sur le terrain. Comportement sociable du chien : <b>Acquis</b> Le chien divague sur le terrain, mordille son maître, ou lui saute dessus. Manque de contrôle et d'obéissance, ou comportement du chien non sociable. Besoin d'une personne dans les SAS (d'entrée comme de sortie) pour retenir le chien : <b>Non acquis</b>				

Motivation	Le chien et le maitre font équipe et prennent plaisir à faire de l'agility ensemble : chien motivé, attitude positive du maitre qui encourage, motive son chien ou l'aide si besoin ou qui ne baisse pas les bras : <b>Acquis</b> Aucune motivation du chien, ni du conducteur, aucune complicité. Le conducteur baisse les bras. Le chien est livré à lui-même : <b>Non acquis</b>				
Règlement d'agility	Explication claire d'une pénalité sur l'épreuve. Bonne réponse à une question de règlement, à savoir le déroulement d'un concours, quand rentrer sur le terrain, différence entre refus et faute : <b>Acquis</b> Aucune explication d'une pénalité sur l'épreuve. Réponse erronée à une question de règlement : On posera alors plusieurs questions et si manque évident de connaissances au règlement : <b>Non acquis</b>				

### ELIMINATOIRE :

Un obstacle non acquis (c'est-à-dire non acquis sur les 2 parcours). Par exemple, on peut tolérer une difficulté de franchissement de la palissade sur le premier parcours mais elle doit disparaître sur le second agility. Cette règle ne s'applique que si le chien n'évolue pas sur son terrain habituel d'entraînement.

**ATTENTION : si l'équipe évolue sur son terrain d'entraînement, les obstacles doivent être acquis dès le premier parcours**

La divagation est tolérée si la récupération du chien est rapide, mais éliminatoire si elle se reproduit plusieurs fois par manque d'attention du chien.

Le chien quitte le terrain pour agresser un congénère ou montre de l'agressivité sur le parcours et dans les sas (voire aux extérieurs du terrain d'évolution).

Attitude du maître agressive envers son chien ou manquement au bien-être animal